

- AVIS D'ATTRIBUTION -

1. Pouvoir adjudicateur :

SAINT-LOUIS Agglomération
M. Jean-Marc DEICHTMANN, Président
Place de l'Hôtel de Ville
CS 50199
68305 Saint-Louis Cedex
Tel : 03.89.70.90.70 - Fax 03.89.70.90.85
E-mail : direction@agglo-saint-louis.fr
Adresse internet : <http://www.agglo-saint-louis.fr>
Adresse du profil d'acheteur : <http://www.marches-publics.info>
Type de pouvoir adjudicateur : Collectivité territoriale
Activité principale : Services généraux des administrations publiques

2. Objet de l'accord-cadre :

Intitulé :

Réalisation de diagnostics environnementaux, de mesures d'enjeux, de détermination des impacts et de recherches de mesures de compensations sur le territoire de SAINT-LOUIS Agglomération

Type d'accord-cadre :

Accord-cadre de services

Classification CPV :

Les références à la nomenclature européenne (CPV) associées à la présente consultation sont les suivantes :

Code CPV principal	Libellé du code CPV principal
71313000-5	Services de conseil en ingénierie de l'environnement
71400000-2	Services d'urbanisme et d'architecture paysagère

Accord-cadre couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : OUI

Durée de l'accord-cadre :

L'accord-cadre est conclu pour une période initiale d'un an à compter du 1^{er} janvier 2022 ou de sa date de notification si ultérieure. Par la suite, il pourra être reconduit trois fois, par tacite reconduction, pour une période d'exécution d'un an à chaque fois.



Le pouvoir adjudicateur peut toujours s'opposer à la reconduction à condition d'en informer le titulaire au moins trois mois avant la fin de chaque période annuelle, et ce sans indemnités. Le titulaire ne peut refuser les reconductions.

Les délais d'exécution sont précisés dans chaque bon de commande émis. La notification du bon de commande vaut ordre de commencer l'exécution des prestations.

Type de procédure :

Appel d'offres ouvert (application de l'article R.2124-2 du Code de la Commande Publique)

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse en fonction des critères énoncés ci-dessous, avec leur pondération :

Rang	Critère de jugement des offres	Pondération
1	Valeur technique et environnementale de l'offre	60 %
2	Prix	40 %

Publications antérieures concernant le même accord-cadre :

Avis d'appel public à la concurrence paru :

-Au BOAMP n°21-133574 du 08/10/2021

-Au JOUE du 11/10/2021 sous le n°2021/S 197-513994

3. Attribution de l'accord-cadre :

Date d'attribution de l'accord-cadre : Mercredi 22 décembre 2021

Titulaire de l'accord-cadre :

ARCHIMED ENVIRONNEMENT
5 rue du Talus
67400 ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN

Montant des prestations :

Pour un montant total simulé de 1 675 575,00 € HT, tel qu'il ressort de l'onglet « Simulation Financière » du document financier.

4. Renseignements complémentaires :

Autres informations

Date de signature de l'accord-cadre : Mercredi 22 décembre 2021

L'accord-cadre est consultable au siège de SAINT-LOUIS Agglomération, sur demande à adresser au service marchés publics de la collectivité, dans le respect des secrets protégés par la loi.



5. Procédures de recours :

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Strasbourg
31, avenue de la Paix
B.P. 51038 - 67070 Strasbourg Cedex
Tél : 03.88.21.23.23 - Fax : 03.88.36.44.66
E-mail : greffe.ta.strasbourg@juradm.fr
<http://strasbourg.tribunal-administratif.fr>

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Tribunal administratif de Strasbourg
31, avenue de la Paix
B.P. 51038 - 67070 Strasbourg Cedex
Tél : 03.88.21.23.23 - Fax : 03.88.36.44.66
E-mail : greffe.ta.strasbourg@juradm.fr
<http://strasbourg.tribunal-administratif.fr>

Organe chargé des procédures de médiation :

Comité Consultatif Interrégional de Règlement Amiable des Différends relatifs aux accord-cadres publics
1, rue du Préfet Claude Erignac
54038 Nancy Cedex
Tél : 03.83.34.25.65 - Fax : 03.83.34.22.24
E-mail : caroline.page@meurthe-et-moselle.gouv.fr
<http://meurthe-et-moselle.gouv.fr>

Date d'envoi du présent avis : Mardi 28 décembre 2021

